

Textes des catéchismes historiques pour le 8^e commandement

Catéchisme de Westminster pour jeunes enfants

Les textes de Westminster, Kerygma, 1988, p.106-107.

111. Quel est le huitième commandement ?

Tu ne voleras pas.

112. Quel est son enseignement ?

Etre honnête, travailler et ne pas tricher.

Un catéchisme puritain (compilé par CH Spurgeon)

Tiré d'internet <http://mb-soft.com/believe/tfhm/puritcat.htm> , vérifié avec A Catechism with Proofs, Chapel Library, p.19-20

59. Quel est le huitième commandement ?

Le huitième commandement est : « Tu ne voleras pas » (Ex 20.15)

60. Qu'est-ce qui est interdit dans le huitième commandement ?

Le huitième commandement interdit tout ce qui entrave ou pourrait injustement entraver la richesse de notre voisin, sa succession (Eph 4.28). Ceci est également vrai en ce qui nous concerne (1Tim 5.8 ; Pr 28.19 ; Pr 21.6).

Le petit catéchisme de Westminster

Les textes de Westminster, Kerygma, 1988, p.83.

73. Quel est le huitième commandement ?

Le huitième commandement est : « Tu ne commettras pas de vol » (Ex 20.10).

74. Qu'exige de nous le huitième commandement ?

Le huitième commandement exige que l'acquisition de nos biens et le service de nos intérêts ainsi que ceux des autres soient faits d'une manière parfaitement licite

(Gn 30.30 ; 1Tm 5.8 ; Lv 25.35 ; Dt 22.1-5 ; Ex 23.4-5 ; Gn 47.14, 20)

75. Qu'interdit le huitième commandement ?

Le huitième commandement interdit tout ce qui peut ou pourrait nuire injustement à nos biens ou à nos intérêts, ainsi qu'à ceux des autres (Pr 21.17 ; 23.20-21 ; 28.19 ; Ep 4.28).

Le catéchisme de Heidelberg

Catéchisme de Heidelberg, Fondation d'Entraide Chrétienne Réformée / Kerygma, 1998, p.107-108.

110. Que Dieu défend-il dans le huitième commandement ?

Dieu défend non seulement le vol et le pillage que punit le magistrat mais aussi tous les mauvais moyens et desseins par lesquels nous essayons de nous emparer du bien de notre prochain, que ce soit par violence ou tricherie (comme par de faux poids, de fausses mesures, de faux métrages, de fausses marchandises, de fausses monnaies, par usure) ou par tout autre moyen défendu par Dieu ; il nous interdit aussi de toute avarice et tout gaspillage de ses dons.

(1Co 6.9-10 ; 1Co 5.9-10 ; Lc 3.14 ; 1Th 4.6 ; Pd 11.1 ; Ez 45.9 ; Pr 16.11 ; Dt 25.13-16 ; Ps 15.5 ; Lc 6.35)

111. Que Dieu demande-t-il alors dans ce commandement ?

De rechercher, autant qu'il est en mon pouvoir ce qui est utile à mon prochain, d'agir envers lui comme je voudrais qu'on agisse envers moi, de travailler fidèlement afin de pouvoir secourir ceux qui manquent de nécessaire.

(Mt 7.12 ; Ep 4.28)

Le catéchisme de Genève

Catéchisme de Genève, Fondation d'Entraide Chrétienne Réformée / Kerygma, 1991, p.76-77.

202. Qu'exige ce huitième commandement ?

TU NE DÉROBERAS POINT (Ex 20.15 ; Dt 5.19)

203. Ce commandement interdit-il simplement les vols que punissent les lois des hommes, ou a-t-il une portée plus vaste ?

Par le terme « vols » sont désignées toutes les pratiques malhonnêtes, fraudes et

manœuvres pour s'emparer du bien d'autrui. En l'occurrence, il nous est donc défendu :

- et d'arracher par la violence ce qui appartient à notre prochain ;
- et de nous en emparer par ruse, par fraude ou quelque autre moyen détourné.

204. Suffit-il de nous abstenir de tout acte malhonnête ? La convoitise même n'est-elle pas déjà une faute ?

On en revient toujours au point essentiel : au caractère spirituel de la Loi de Dieu. C'est non seulement l'action de dérober qu'il condamne, mais aussi l'intention de porter préjudice à autrui, et surtout la convoitise, c'est-à-dire s'enrichir au détriment des autres.

205. Que faire donc, pour suivre ce commandement ?

Veiller scrupuleusement au respect du bien d'autrui.

Le petit catéchisme de Luther

Le petit catéchisme de Luther, Agence du consistoire de la confession d'Ausbourg Eglise de la Rédemption, Paris, 1855, p.5.

Quel est le huitième commandement ?

Tu ne déroberas point.

Quel est le sens de ces paroles ?

Nous devons craindre et aimer Dieu de telle manière que nous ne prenions pas à notre prochain l'argent ou les autres biens qui lui appartiennent, et que nous ne cherchions pas à nous les approprier en lui vendant de mauvaises marchandises ou par d'autres voies injustes, mais que nous l'aidions à conserver et à améliorer son état de fortune et ses moyens de subsistance.